



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026 - 36

Séance du vendredi 05 juin 2026

L'an deux mille vingt-six et le 05 juin à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations sous la présidence de Monsieur Jean-Claude FRANCESCHI, maire.

Madame Marie Laure MAIORE a été élue secrétaire de séance.

Nombre des membres afférents :	19	Présents :	14
Nombre de membres en exercice :	19	Représentés :	05
		Absents :	0

Membres présents : BALDOVINI Antony-François, CHEYNET Patrick, FRANCESCHI Jean, Claude, GIULY Martin, LAMOUROUX Sophie, LUCIANI Dominique, MAIORE Maria-Laura, MANENTI Grégory, MERMET Jacques, PIRAS Maria-Antonietta, PISTORES RAMAZOTTI Jeanne, SAEZ-RICCIARDI Célia, TADDEI Laurence, VALERY Gérard.

Membres représentés : CLET-DAVID Pascale (Pouvoir à Jeanne RAMAZOTTI), DE LA MATA Clara (Pouvoir à Patrick CHEYNET), GALINDO Margaux (Pouvoir à Sophie LAMOUROUX), LESCHI Jean, Christophe (Pouvoir à Jean Claude FRANCESCHI), LUCIANI Jean-Emmanuel (Pouvoir à Grégory MANENTI)

Membres absents :

Date de la convocation : 28 mai 2026

Date d'exécution : 08 juin 2026

Date d'affichage : 09 juin 2026

OBJET : RENOUVELLEMENT COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

Le président rappelle que le Code général des impôts prévoit qu'une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée au sein de chaque commune, composée du maire ou de son adjoint délégué et de 8 commissaires pour les communes de plus de 2000 habitants.

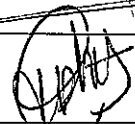
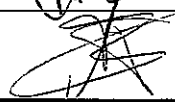
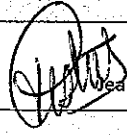
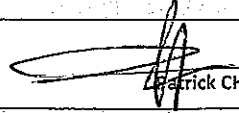
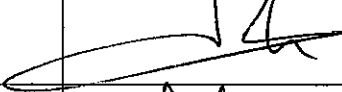
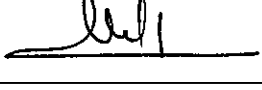
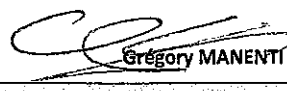
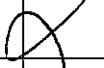
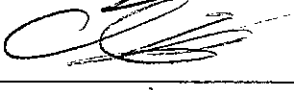
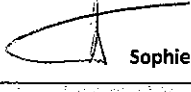
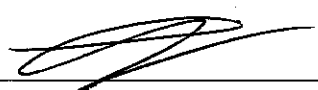
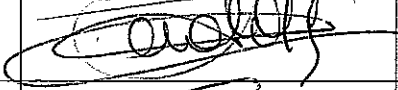
Il précise que la CCID est consultée sur la mise à jour des valeurs locatives foncières retenues comme bases de calcul des impôts directs locaux et qu'elle est ainsi appelée à formuler son avis, d'une part sur les mises à jour des procès-verbaux d'évaluation, d'autre part sur les modifications de valeurs locatives consécutives aux changements affectant les propriétés bâties de la commune.

Le mandat des commissaires désignés en 2020 ayant pris fin avec le renouvellement général du conseil municipal en mars 2026, le nouveau conseil municipal issu des élections 2026 doit proposer à l'administration des finances publiques une liste 32 personnes.

Le président soumet à l'approbation du conseil municipal la liste qui a pu être dressée et qui sera envoyée à la direction départementale des finances publiques laquelle en retour transmettra à la commune la liste des commissaires titulaires et suppléants retenus.

*** * ***

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte la proposition du président à l'unanimité des membres présents et représentés et valide la liste proposée par le maire.

NOM & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	SIGNATURE Titulaire POUVOIR
FRANCESCHI Jean, Claude Maire Pouvoir à					
RAMAZOTTI Jeanne Première adjointe Pouvoir à					
BALDOVINI Antony-François Deuxième adjoint Pouvoir à					
CLET-DAVID Pascale Troisième adjointe Pouvoir à J. RAMAZOTTI					 Jeanne RAMAZOTTI
CHEYNET Patrick Quatrième adjoint Pouvoir à					
DE LA MATA Clara Cinquième adjointe Pouvoir à Patrick CHEYNET					 Patrick CHEYNET
VALERY Gérard Conseiller municipal Pouvoir à					
MERMET Jacques Conseiller municipal Pouvoir à					
LESCHI Jean, Christophe Conseiller municipal Pouvoir à					
MAIORE Maria-Laura Conseillère municipale Pouvoir à					
LUCIANI Jean-Emmanuel Conseiller municipal Pouvoir à G. MANENTI					 Grégory MANENTI
PIRAS Maria Antonietta Conseillère municipale Pouvoir à					
MANENTI Grégory Conseiller municipal Pouvoir à					
LAMOUROUX Sophie Conseillère municipale Pouvoir à					
GALINDO Margaux Conseillère municipale Pouvoir à S. LAMOUROUX					 Sophie LAMOUROUX
GIULY Martin Conseiller municipal Pouvoir à					
LUCIANI Dominique Conseiller municipal Pouvoir à					
TADDEI Laurence Conseillère municipale Pouvoir à					
SAEZ RICCIARDI Célia Conseillère municipale Pouvoir à					

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Le président de séance,
Jean-Claude FRANCESCHI

